

APPRENTIS VOLONTAIRES



**Une préparation à
l'apprentissage par un
engagement solidaire**

Avec le soutien de



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

La Prépa apprentissage est financée dans le cadre du Plan d'investissement dans les Compétences mis en place par le Ministère du Travail.

L'AFEV, PREMIER RÉSEAU EUROPÉEN
DE MENTORAT ÉDUCATIF, S'ENGAGE POUR
RENDRE L'ALTERNANCE ACCESSIBLE À TOUS LES JEUNES.



APPRENTIS VOLONTAIRES

Une préparation à l'apprentissage par un engagement solidaire

Un double constat

- › De nombreuses entreprises rencontrent des difficultés pour recruter.
- › De nombreux jeunes souhaitent devenir apprentis mais ne parviennent pas à se faire recruter.

Plusieurs raisons expliquent cette inadéquation. Parmi elles, un manque d'expérience chez certains jeunes qui maîtrisent mal les savoir-être nécessaires pour s'intégrer dans une entreprise. Or, le statut d'alternant est très exigeant : il demande de cumuler un vrai travail en entreprise et une formation.

Notre proposition

On développe des compétences quand on s'engage ! Des compétences qui correspondent à celles que recherchent les entreprises : engagement, altruisme, capacité à communiquer, implication...

Merci, c'est grâce à vous et à votre soutien que j'ai pu avoir un contrat professionnel.

Anthoumani

APPRENTI VOLONTAIRE À SAINT-ÉTIENNE,
EN ALTERNANCE CHEZ COLAS

Grâce à un engagement **en Service Civique** sur des missions d'utilité sociale, l'Afev propose à des jeunes d'**être utiles à la société tout en développant des compétences** qui vont renforcer leurs capacités à décrocher un contrat en alternance.

Lauréat du Plan d'Investissement dans les Compétences, le programme « Apprentis Volontaires » est reconnu « Préparation à l'Apprentissage » par le Ministère du Travail. Un consortium animé par l'Afev et regroupant le Groupe Adecco, l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme), l'ANAF (Association Nationale des Apprentis de France) et Campus Pro, en assure le développement.



LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

PAR TERRITOIRE, IDENTIFIER LES BESOINS DES ENTREPRISES ET DES JEUNES

Sur chaque territoire, l'Afev établit des partenariats avec les organisations professionnelles et le service public de l'emploi, afin d'identifier les métiers et les formations en tension.

L'Afev propose ensuite des missions de service civique qui permettent à des jeunes de s'engager dans des projets citoyens dans lesquels ils pourront développer leurs compétences transversales en bénéficiant d'un lien privilégié avec le monde professionnel.

6 MOIS DE SERVICE CIVIQUE À L'AFEV AUTOUR DE 3 AXES

› **La réalisation de projets solidaires**, au cours desquels les jeunes apprennent « sur le tas » les bonnes postures à transférer en entreprise.
Ex : aménagement d'un jardin thérapeutique dans une maison de retraite, préservation de la biodiversité, rénovation d'une pension de famille...

› **Une remise à niveau** en savoirs de base est réalisée, à partir d'une évaluation et avec une pédagogie personnalisée, ainsi qu'une **formation aux valeurs de la République et aux premiers secours**.

› **Deux stages en entreprise** sous la forme de Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) sont organisés afin d'entretenir la motivation et nourrir son projet professionnel.

UN CONTRAT À LA FIN DE LA PRÉPARATION

A l'issue des 6 mois de préparation, les jeunes s'inscrivent en CFA et signent un contrat de formation en alternance avec une entreprise du territoire.

Tout au long du projet, les jeunes sont encadrés par un salarié de l'Afev, professionnel de l'accompagnement des jeunes.





Devenir partenaire d'Apprentis Volontaires

Soutenir Apprentis Volontaires, c'est permettre à des jeunes de s'engager dans des projets citoyens et de développer des compétences leur permettant de s'inscrire dans un nouveau parcours professionnel.

Entreprise, opérateur public, organisme de formation ou association, participez au projet !

DEVENEZ PARTENAIRE FINANCIER D'APPRENTIS VOLONTAIRES

En soutenant financièrement l'Afev, vous nous permettez d'ouvrir de nouvelles « promotions Apprentis Volontaires » et d'accompagner davantage de jeunes vers l'apprentissage.

L'Afev est habilitée à recevoir des dons et à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage des entreprises (le "13 %").

DEVENEZ PARTENAIRE PROJET D'APPRENTIS VOLONTAIRES

Vous pouvez notamment :

- › **Orienter vers l'Afev des jeunes** qui pourraient intégrer le programme
- › **Prendre en apprentissage les jeunes que nous accompagnons**, contribuant ainsi à recruter des jeunes éloignés de l'emploi sur des métiers en tension tout en incarnant vos engagements en matière de RSE
- › **Proposer une mission solidaire** pour nos apprentis volontaires

L'AFEV. 30 ANS DE CRÉATION DE LIENS SOLIDAIRES

Grâce à l'Afev, des milliers de jeunes s'engagent chaque année pour accompagner des jeunes en difficulté scolaire et créer du lien dans les quartiers populaires. En luttant contre les inégalités éducatives et sociales, ils agissent pour une société plus juste et plus solidaire.

L'Afev est le premier réseau européen d'intervention de jeunes dans les quartiers, grâce au mentorat éducatif. Elle est présente dans plus de 50 villes.

CONTACT LOCAL

VOS CONTACTS

Frédéric Delattre

RESPONSABLE NATIONAL APPRENTIS VOLONTAIRES
frederic.delattre@afev.org - 07 81 59 84 67

Jade Coudert

RESPONSABLE DES PARTENARIATS PRIVÉS
jade.coudert@afev.org - 01 40 36 86 90

www.afev.org



UN PROJET SOUTENU PAR

